

Le journal

dérailleur

L'heuro VELO

n°11

A vélo
Lolo !



Lolo, prends ton vélo.
Oublie le boulot.
Eclate-toi, c'est ton lot.
Ne reste pas avec ce ballot.
Ce paumé, ce salaud :
Je suis bien plus rigolo.
Allez, viens, Lolo,
Faire un tour à vélo.
Viens toucher le gros lot
Ecouter les grelots
Sans sanglot,
Sans mélo
Soyons écolos
Allô, allô
Lolo

Un soleil pâlot
Nous dit : Hello.
Comme un cheval au galop,
Plus rapides qu'un pédalo,
Nous irons au bord de l'eau,
Voir la mer et les flots
A l'ombre des bouleaux
Loïn des usines et des silos,
Lolo

Armel René-Bazin

LA TGV5
aura lieu
SAMEDI
3 JUIN
15 heures
Place Rihour
suite page 2

Réadhérez, SVP !

La trésorière affolée
Voir page 11

La TGV 5 aura lieu

Qu'il neige, qu'il pleuve, qu'il grêle, qu'il vente, et même (et surtout) si le soleil brille, c'est le samedi 3 juin, à 15 heures, que débutera cette cinquième Très Grande Vélofête.

Au programme, accueil des cyclistes, et animations diverses avant de partir, à 15h30, envahir les rues de Lille, les couloirs bus, les contresens cyclistes, les trottoirs cyclables ...

Après cette longue promenade animée par les célèbres Intrépides, retour sur la place Rihour pour assister à l'élection de Miss Petite Reine, et à celle de Mister Biclou. Viendra ensuite le temps du tirage de notre tombola (pour laquelle il manque encore des lots, et des VOLONTAIRES pour vendre les billets Avis aux amateurs.)

Vous pouvez venir chercher billets et tracts à l'ADAV à partir du 10 mai, et y ramener les lots que vous aurez recueillis.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

RENDEZ-VOUS DONC LE 3 JUIN

POUR PARTICIPER A CE DEFILE !

(et n'oubliez surtout pas votre vélo ...)

Les décisions du Conseil Général

Le Nord étant le premier département de France en nombre de clubs cyclotouristes et d'adhérents à ces clubs, le "poids" des cyclistes est très important.

Après avoir reçu de nombreuses plaintes de cyclistes et de parents d'élèves, le Conseil Général a décidé, en janvier dernier, d'un plan de développement du réseau cyclable. Cette décision prise à l'unanimité s'établira sur 5 ans. Il s'agit en fait pour le Conseil Général de créer de nouvelles pistes cyclables, et de rénover celles qui sont en mauvais état, dans le but de "constituer un réseau maillé et cohérent à partir des tronçons qui existent déjà."

Pour se faire, il est notamment prévu de réaliser :

- de grandes liaisons structurantes interurbaines
- des axes protégés d'entrée-sortie des grands ensembles urbains
- des axes cyclables de liaison entre les agglomérations et les aires attractives du département
- des axes assurant la continuité des itinéraires interdépartementaux et transfrontaliers.

Plus concrètement, le Conseil Général se propose d'investir, en 5 ans, 90 millions de francs dans des aménagements cyclables, soit 18 millions de francs annuels.

Cet investissement permettrait de créer, toujours en 5 ans, 109 kilomètres de pistes ou bandes cyclables nouvelles, dont 40 km dans la région de Lille, et de réaménager 62 km des 180 existant déjà.

Il était temps que le département s'y mette. Une rencontre avec Monsieur Larcanché a eu lieu et devrait déboucher sur une concertation régulière. Nous y sommes prêts.

LETTRE AUX PRESIDENTS

On a beau savoir que la plupart des accidents de deux-roues impliquent des cyclomoteurs, il n'empêche : quand un camion nous frôle, qu'une voiture nous force le passage, ou que nous nous trouvons coincés au milieu de la chaussée, essayant vainement de tourner à gauche, on a conscience d'être en péril. Ceux qui nous aiment bien nous le disent d'ailleurs : "on tient à toi, prends la voiture !" Pourtant, dans la guerre des moyens de locomotion, nous savons bien que c'est le vélo qui a raison : écologique, économique, pratique, respectueux d'autrui, il s'impose comme une évidence. Las, il pèse peu face aux dizaines de millions de combattants parfaitement protégés et cuirassés par leurs protections latérales renforcées et le bouclier de leur air-bag. Nombre d'entre nous ont d'ailleurs renoncé à la lutte. Résistants sans armes, nous n'avons jamais tué personne, tueurs remarquablement protégés, les chauffeurs de toutes tôles en sont actuellement en France à 10 000 morts par an. Qui plus est, les gaz asphyxiant qu'ils ne cessent d'utiliser commencent à faire des ravages à Paris.

Encore et toujours, nous résistons. La semaine dernière, j'ai failli y laisser ma peau. Ecolo jusqu'au bout, c'est en voulant changer de voie pour me rendre dans une ferme bio, après avoir mis mon bras à gauche, que j'ai été percuté par un camion sur le CD 241. Le chauffeur roulait trop vite et a perdu le contrôle de son véhicule en freinant sur la chaussée humide. Mes sacoches rigides m'ont sauvé la vie - on a la protection qu'on peut - en maintenant ma trajectoire rectiligne. Sous le choc, je me suis retrouvé assis sur le porte-bagage mais n'ai pas perdu l'équilibre : j'ai donc pu m'arrêter presque normalement sur le bas-côté. Ma monture elle, a souffert : le devis des réparations se chiffre à 1200 francs, et je m'en sors miraculeusement avec quelques égratignures dans le dos : mon cartable de prof m'a aussi protégé.

Je ne renoncerai pas pour autant à la bicyclette, mais je supplie les maires, la présidente de la région, les présidents de la CUDL, de la DDE, du département et de la République de se dépêcher de réaliser les infrastructures qui peuvent nous sauver la vie. Au fait, cela suffira-t-il ? Et cette semaine, en empruntant 100 mètres de piste cyclable le long de la RN 41, je me suis retrouvé deux fois nez à nez avec une voiture qui roulait sur les deux voies de la piste bidirectionnelle pour gagner un peu de temps dans les embouteillages. (A Lille, les bandes cyclables servent souvent de parking)

Pour l'heure, écrivons encore et toujours à nos maires, députés, conseillers généraux et régionaux : une plume bien acérée reste une arme efficace pour faire évoluer la situation.

J.P. VERNILLE

A LILLE ÇA ROULE

Lille à Vélo 95

Et à Lille où en est-on ? Depuis Novembre 94, la ville de Lille a mis en place un groupe de travail VELO, concernant les questions relatives à la place du vélo dans la ville. Sur une base mensuelle différents représentants de la municipalité, de la CUDL, d'Euralille, de la DDE, de Transpole et des membres de l'ADAV ont pu échanger leurs points de vue sur les aménagements en cours et à venir. Nous constatons l'utilité d'un tel groupe de travail spécifique, qui permet notamment une réflexion commune, une éventuelle remise en question des aménagements réalisés et une concertation sur les aménagements futurs. Dès à présent, nous pouvons signaler les acquis suivants:

- Création de nouvelles bandes cyclables Bd Vauban, Bd V. Hugo, Bd Montebello et rue Faidherbe. Grâce à nos interventions, mais aussi au travail de Monsieur Dejter de la CUDL, la signalisation de ces bandes cyclables va être améliorée, ainsi ces pistes sont conseillées mais non-obligatoires et des marquages aux sols permettent la continuité des trajets cyclables aux carrefours. Des sas aux feux sont aussi prévus.

- Viaduc Le Corbusier: après une phase transitoire qui comprenait une bande cyclable, le stationnement voi-

ture devrait être supprimé et remplacé par une piste cyclable.

- Ouverture de couloirs bus aux vélos, en système expérimental Bd Vauban-rue d'Isly, avec l'idée de généraliser ceci à tous les couloirs bus.

- Ouverture de la nouvelle passerelle du jardin des plantes aux vélos

- Rue du Fbg De Roubaix: création de "sas" aux feux

- Bd Carnot : réalisation de marquage au sol (pictogrammes vélos)

A l'avenir, nous souhaitons vivement que cette démarche constructive continue. Notamment, nous vous avons déjà fait part de notre intention d'inciter nos chers (futurs) élus à réaliser une politique d'aménagements cyclables. Ce groupe de travail étudie actuellement nos premières 10 propositions pour le Vélo à Lille (1), constituées d'une variété d'exemples concrets et pragmatiques, réalisables à court-terme et plutôt situés dans l'"hypercentre" de Lille. Gageons que la bonne volonté affichée n'est pas saisonnière et que ce qui suit verra le jour prochainement:

A suivre !

(1) voir page 10.

V. FAFEUR

Elections

Agir en aval sur les futurs élus en les amenant à intégrer le vélo dans leur programme est un bon moyen de faire avancer la cause de la bicyclette. Aussi nous proposons-nous d'écrire aux candidats de votre ville selon le modèle joint au dos, que vous pouvez tout simplement compléter et photocopier.

Affaires Juridiques



ASSISTANTE JURIDIQUE

Depuis un an, une convention a été passée avec Maître Triplet, qui permet aux adhérents de l'ADAV de bénéficier d'une consultation gratuite, sous certaines conditions.

Qu'est-ce qu'une consultation juridique ? L'avocat prend connaissance du dossier, discute avec vous de la meilleure méthode pour venir à bout du problème :

- Peut-on y arriver à l'amiable ?
- Faut-il tenter un procès ?
- Est-il possible de mettre fin aux

poursuites ?

-Peut-on obtenir une réduction d'amende ? ...etc

A partir de cette consultation, soit vous utilisez les éléments apportés et vous vous débrouillez vous-même, soit vous engagez un avocat (qui peut être Maître Triplet, bien-sûr), en sachant que les frais seront à votre charge.

Quelles sont les conditions d'obtention de cette consultation ? Etre adhérent à jour de cotisation depuis deux ans, en

faire la demande à l'ADAV, et recevoir son aval sous forme d'un courrier d'introduction que vous demandera Maître Triplet pour vous faire bénéficier de cette consultation gratuite.

Bien évidemment, votre demande doit être en rapport avec le but de l'ADAV.

Il ne le reste plus qu'à vous souhaiter de ne pas vous trouver dans une situation telle que vous soyez obligé de faire appel à ce service.

D. CALONNE

Nom :
Adresse

1995
, le
à Madame, Monsieur le candidat.

Objet : la place du vélo dans votre programme.

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de présenter votre candidature aux élections municipales de la ville de

Vous avez certainement des idées sur l'aménagement futur de votre ville, notamment sur son plan de circulation, la place que vous entendez accorder à la voiture, au piéton, aux transports collectifs ...

Avez-vous pensé au vélo ? Aujourd'hui, l'utilisation du vélo dans la métropole est souvent malcommode, parfois dangereuse ; même si des bandes et pistes cyclables se créent ici ou là, il y a encore beaucoup à faire pour que dans Lille et sa région, il soit agréable de circuler à vélo.

Aussi nous aimerions connaître vos propositions favorables à ce mode de locomotion : quelle politique, quels équipements, quelles réalisations comptez-vous mettre en oeuvre pour faciliter les déplacements en vélo dans votre ville ?

Merci de nous transmettre vos projets, dont nous ferons part autour de nous et à l'ADAV.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations.

Signature :

Veillez trouver ci-dessous un questionnaire détaillé.

Politique globale de déplacements :

1 - Etes-vous d'accord pour dire que la part de la voiture dans l'ensemble des déplacements mécanisés est trop importante dans votre ville ?

priviliégiant la marche à pied, le vélo et les transports en commun ?

- 3 - Etes-vous d'accord pour dire qu'il ne faut plus augmenter l'offre de stationnement en centre ville, afin d'éviter l'effet d'aspiration des voitures vers le centre ?
- 4 - Etes-vous d'accord pour dire qu'il faut regagner de l'espace public actuellement réservé à la voiture, pour l'utiliser à la création de zones piétonnes, d'itinéraires cyclables, de couloirs bus et d'un réseau de transports en commun en site propre ?
- 5 - A quel poste d'adjoint déléguerez-vous vos compétences en matière de politique des déplacements ?

Politique en faveur du vélo :

- 6 - Dans le cas d'une modification du POS et de son règlement, êtes-vous favorable à l'introduction d'articles rendant obligatoire la prise en compte du stationnement des vélos dans les nouvelles constructions ?
- 7 - Etes-vous prêt(e) à mettre en oeuvre une politique volontariste en matière d'urbanisme visant à réduire la longueur des déplacements ?
- 8 - Etes-vous prêt(e) à mettre en oeuvre une véritable réflexion sur la hiérarchisation des voies de circulation pour développer les zones 30 km/h ?
- 9 - Etes-vous d'accord pour vous engager dans la mise en oeuvre d'un schéma directeur des itinéraires cyclables avec la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissements en aménagements cyclables ?
- 10 - Réserverez-vous un budget annuel spécifique aux investissements favorables au vélo ? Si oui, de quel ordre de grandeur sera-t-il ?
- 11 - Y aura-t-il au sein des services techniques au moins une personne chargée à plein temps des aménagements cyclables ?
- 12 - Mettrez-vous en place une structure de concertation entre élus, techniciens et usagers, pour discuter des besoins et des projets d'aménagements cyclables ?
- 13 - En matière d'action d'accompagnement, êtes-vous prêt à travailler à :
 - * aménager des parcs de stationnement efficaces pour les vélos ?
 - * valoriser l'image du vélo par des campagnes de communication ?
 - * acheter des vélos de fonction pour les élus et les techniciens ?
 - * développer des activités économiques liées au vélo (location, gardiennage, tourisme, ...) ?
 - * mettre en place un jalonnement des itinéraires cyclables ?

Apprenons la rue à nos enfants

L'éducation routière ne semble pas toujours être à l'ordre du jour dans les écoles. Pourtant, la loi de 1957 l'a rendue obligatoire, et elle doit faire partie des programmes d'enseignement, de l'école maternelle au lycée. La réalité est bien différente : une récente enquête du mensuel "Que choisir" montre que sur 750 écoles mixtes, un tiers ne dispensait aucune formation à la sécurité routière.

Le risque d'accidents est le plus élevé chez les enfants âgés de six à neuf ans. Même si le champ visuel d'un enfant de six ans est identique à celui d'un adulte, son panorama est souvent réduit, car il a tendance à regarder spontanément devant lui, sans prêter attention à ce qui se passe sur les côtés. De plus, jusqu'à 8 ans, l'enfant a encore du mal à évaluer les distances, les mouvements et la vitesse. Ajoutons le fait qu'il localise difficilement les sons, que sa petite taille l'empêche de voir au dessus des voitures, et le rend invisible aux automobilistes. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'à partir de 10 ans l'enfant est hors de danger. Plus sûr de lui, plus indépendant, il n'a peur de rien. Et ceux que les parents ont jusqu'alors accompagnés à l'école, précisément pour les protéger, sont soudain lâchés dans la rue, sans aucune expérience de la sécurité. C'est précisément l'âge où les enfants commencent à se déplacer à bicyclette.

Résultat : entre 10 et 14 ans, ils ont trois fois plus d'accidents qu'entre 6 et 9 ans.

Une véritable éducation à la sécurité routière contribue pourtant à réduire les risques.

A Soissons, par exemple, le groupement intercommunal pour la sécurité routière lançait, en 1991, une formation pour les deux-roues, dans sept collèges différents. La première année, des animateurs sont venus expliquer aux élèves de cinquième les mécanismes des accidents. Après s'être entraînés, casque sur la tête, à bien manier leur vélo dans la cour du collège (souvent, ils ne savent pas freiner et regardent plus volontiers par terre que devant eux), ils sont sortis en ville avec des parents et des moniteurs d'auto-école spécialement formés pour l'occasion.

La seconde année, l'enseignement théorique a été repris : le professeur de technologie a expliqué aux élèves le principe de la rétro-réflexion, qui rend les brassards lumineux la nuit, et il leur a également appris à entretenir leur bicyclette. Le professeur d'histoire-géographie, lui, leur a enseigné la lecture d'une carte, et les a informés des dangers de la circulation.

Désormais, tous les élèves de cinquième de la région reçoivent chaque année une réelle formation à la sécurité routière. Les accidents des deux-roues ont déjà sensiblement régressé, mais cela ne suffit pas !

Des automobilistes plus prudents et une voirie mieux aménagée sont également des conditions nécessaires pour assurer la sécurité des enfants dans la rue. De plus, les parents ont aussi un grand rôle à jouer : équiper les vêtements et le cartable de leurs enfants de bandes réfléchissantes pour qu'ils soient visibles le soir, leur apprendre les dangers de la circulation, et surtout, leur montrer le bon exemple, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste.

La sécurité des enfants est l'affaire de tous, seul un effort collectif permettra de maîtriser les risques.

Sébastien Piat.

EN BREF...

L'Étincelle et Dynamobil à Lille

Le tour cycliste de l'Étincelle (le troisième cette année) partira de Karlsruhe (Allemagne) le 24 juin. Il passera par Strasbourg, Saverne, Reims, Paris, Le Tréport, et Amiens avant de rejoindre Lille le 22 juillet. Son thème principal sera "Le vélo et le train"

Le tour cycliste du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action pour le Cyclisme Quotidien) partira de Belgique, et arrivera à Lille le 22 juillet.

Ces deux tours repartiront tous les deux, direction Bruxelles, puis les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark pour ceux qui en auront encore le courage.

Leurs points communs : le plaisir du vélo, la découverte touristique, des actions pour des transports plus écologiques, et bien-sûr, leur passage à Lille le 22 juillet.

Ça vous intéresse ? Vous pouvez vous y inscrire au 43 22 60 64.

Pas bête, la chouette !

Quand on roule à vélo la nuit, être vu par les automobilistes est une nécessité. Hélas, l'éclairage des bicyclettes fonctionnant avec le pédalage des cyclistes, lorsque ce dernier s'arrête (au stop ou au feu rouge, par exemple), la lumière s'éteint également, et les automobilistes ne nous voient plus.

Il fallait donc trouver une solution. Des élèves de collèges, de lycée et de B.T.S. ont cherché et sont parvenus à régler le problème en inventant CHOUETTE, le seul phare arrière de vélo qui reste allumé même quand le vélo est à l'arrêt.

Son fonctionnement est simple :

- quand on roule, c'est la dynamo qui fait briller les phares

- quand on s'arrête, une pile prend le relai, et on reste éclairé.

Facile à monter et à installer, le kit

CHOUETTE coûte environ 60 francs, pas cher pour rouler en toute sécurité. Si vous êtes intéressés, contactez l'ADAV. Pas bête, la CHOUETTE !!

MICROBIKE, le vélo pliant.

Un des problèmes du vélo est de le garer dans son bureau, de le transporter dans le bus, le métro ou dans son auto. Les suédois ont résolu ce problème en inventant le MICROBIKE : ce vélo de ville est facilement pliant, et peut se ranger dans un sac, facile à porter (il ne pèse que 9 kilos !)

Lorsqu'on roule, on peut atteindre sans problème la vitesse de 20-25 km/h.

Déjà utilisé aux États-Unis, au Japon et à Hong-Kong, le Microbike coûte 3390 francs et est garanti un an.

Ça vous intéresse ? Alors contactez l'ADAV.

Policiers, pédalez !

On connaissait déjà la police à pied, à cheval, en scooter, en moto, en auto, cette fois-ci, la police se déplace en vélo, et plus exactement en V.T.T.

En effet, pour pouvoir se déplacer partout et rapidement, la mairie de Villeneuve d'Ascq a décidé d'équiper 8 de ses policiers de vélos tous terrains. Cette expérience est unique au nord de la Seine, et permettra à ces hommes d'aller facilement là où ils ne pouvaient pas toujours accéder (surtout dans les espaces verts, parmi les arbres, et les escaliers de bois), et qui plus est, de le faire en silence.

Records

1 - Les bandes cyclables suspendues par hauban les plus longues du monde se trouvent en France, ce sont celles du Pont de Normandie.

2 - La bande cyclable la plus étroite du monde se situe elle aussi en France, plus précisément à Lille, c'est celle du viaduc Le Corbusier, elle mesure 83 centimètres seulement ! Mais ce devrait également être le record du temps de vie le plus court, puisque Euraille a décidé de supprimer le stationnement qui deviendra ... une piste cyclable. Bravo Euraille !

VELO ECOLE

Pour la première fois en France, une vélo-école a été lancée à LILLE en 94. Et c'est l'ADAV qui est à l'origine de cette initiative. Craignant les dangers de la circulation, nombreux sont ceux qui hésitent à utiliser leur vélo en ville. L'ADAV souhaite aider tous les cyclistes potentiels à vaincre cette crainte et à redécouvrir le plaisir de se déplacer en ville à vélo. Les instructeurs de l'ADAV sont donc à votre disposition pour un stage théorique (rappel des grands principes du code de la route), et pratique (exercices sur le terrain), avec en dernier lieu un exercice d'immersion dans la circulation. Venez donc nous rejoindre si vous le souhaitez le dernier samedi de chaque mois ; si vous ne disposez pas actuellement de vélo, vous pourrez en louer un sur place à l'ADAV. Nous vous demandons de vous inscrire (et le cas échéant de réserver votre vélo) au plus tard le lundi précédant le cours.

Rendez-vous donc à l'ADAV, Maison de la nature et de l'environnement 23 rue Gosselet 59000 LILLE. Si vous désirez nous poser des questions supplémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre au 20 86 17 25 (répondeur en dehors des heures de permanence). Nous nous ferons un plaisir de vous informer en détail.

10 EXEMPLES POUR LE VELO A LILLE

1 - Nouvelles bandes cyclables

Bande cyclable des deux côtés du Bd de la Liberté. Cas où une bande ne suffit pas. De plus, en tenant compte de l'expérience acquise : largeur 1.50 m, signalisation blanche et verte, bandes non-obligatoires, pictogrammes-vélo de continuité aux niveaux des carrefours

2 - Circulation dans les couloirs bus

Dans tous les couloirs bus où le vélo circule dans le même sens. Dans les cas où le couloir est étroit ou de circulation à contresens, discuter au cas par cas.

Rappel des situations où cette possibilité est tout à fait souhaitable: Rue d'Istly et dans la zone du Bd Vauban proche du Bd de la Liberté, rue Inkerman, rue du Molinel (de la rue de Paris jusqu'à la rue de Tournai), rue Solférino (entre Bd Victor Hugo et Pl. Sébastopol)

3 - Trottoirs cyclables

Rue St Sauveur, av St Venant, depuis la gare Lille-Flandres jusqu'à la mairie

4 - Continuité des trajets

Au carrefour Vauban-Bd de la Liberté, réaliser continuité piste cyclable le long du Champ de Mars jusqu'au couloir bus du Bd Vauban. Evite de faire le détour par Av. Léon Jouhaux

5 - Contresens cycliste

Contresens rue du Molinel de la rue Jeanne Maillette jusqu'à la rue Barbier de Maes. Permet, depuis la

place de la République, de tourner à gauche au feu de la rue Gombert, et de continuer dans la rue du Molinel jusqu'à la gare Lille-Flandres.

6 - Zone mixte Piétons-cyclistes

Circulation autorisée dans la zone piétonne de la rue de Béthune, avec des restrictions: piéton prioritaire, pas de circulation le samedi après-midi.

7 - Améliorer la circulation aux carrefours dangereux

Bande cyclable traversante du Bd Denis Papin au Bd J B Lebas.

8 - Consignes à vélo

Gares Lille-Flandres et Lille-Europe (payant). Permet de laisser son vélo en sécurité pour prendre le train.

9 - Favoriser les accès à Lille depuis la périphérie

Accès Lille-Fives. Plusieurs améliorations sont nécessaires : signalisation dans Fives de la bande cyclable (ex : croisement rues Bernos/Frémy, on ne sait pas que l'accès se fait en tournant à gauche). Pont de Fives : bordures qui gênent. Passerelle de Fives: accessibilité difficile et terrain boueux. Circuler Rue Javary ?

10 - Réaliser un plan cyclable de Lille et de ses environs pour l'usager

Notamment bien spécifier les accès Lille-Périphérie

SUR L'AGENDA

L'ADAV

- le dernier samedi de chaque mois : **vélo-école** (inscription 40 F plus l'adhésion pour les malheureux qui ne l'ont pas encore fait)
- **Conseil d'Administration** ouvert aux adhérents : 18 h 30 le mardi 9 mai, et le mardi 6 juin (sous réserve)
- **T.G.V. n°5** : samedi 3 juin après-midi ... nous avons encore besoin de volontaires.
- **Permanences** : le mercredi de 9 H à 11 H, et de 18H30 à 20H en attendant l'objecteur.
- **Cyclenades** : 21 mai, sur le canal de Roubaix
18 juin, avec Elpes, canoë et vélo dans la vallée de la Canche

LES AUTRES

- **Anvers** : manifestation de la bicyclette urbaine à Anvers, le dimanche 14 mai après-midi.
- **Haubourdin** : les 4 heures Haubourdinoises auront lieu le 21 mai
- **L'Étincelle rejoint Dynamobil** à Lille le 22 juillet (voir page 9)

L'ADAV VEND: écarteurs de danger : 30f

cataroues : 18f les 2

broches vélo fluo : 5f

antivols en U : 220f

fanions : 50f

l'étude Lillavélo (par l'ADAV et l'OCE) : 110f pour les

adhérents, et 350f pour les non adhérents

L'ADAV LOUE des VELOS aux adhérents : 10f/jour, 50f/semaine

Tel au 20/04/56/40

BULLETIN D'ADHESION

- J'adhère à l'Association Droit Au Vélo et verse la somme def (membre actif : 60f, étudiant et chômeurs : 30f, couples : 100f, soutien à partir de 100f)
- Je soutiens l'ADAV par un don def et demande un reçu fiscal
- Je désire participer aux activités de l'ADAV (préciser éventuellement)
- Je désire seulement recevoir l'Heurovélo et verse 40f(1)

Mme, Mlle, Mr.....(Nom, Prénom)
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Profession..... Date de naissance.....
Date..... Signature :

Chèques à l'ordre de ADAV, 23 rue Gosselet Lille 59000

(1) rayer la ou les mentions inutiles

SOMMAIRE

L'Heurovélo, journal dérailleur, est édité
par l'Association Droit au Vélo (ADAV),
23 rue Gosselet, 59000 Lille.
Tél. 20 86 17 25 MNE, 20 52 12 02.
Trimestriel, 5 F le numéro.
N°11, été 95.

Dir. de publication : Didier CALONNE CPPAP
en cours. ISSN 125 10602.
Imp. par nos soins.

Equipe de rédaction : Didier CALONNE,
Jean-Pierre VERHILLE, Sébastien PIAT,
Véronique FAFEUR, Gaëlle MINET,
Armel RENE-BAZIN.
Maquette : ADAV

A VELO LOLO :	p.1
LA TGV 5 aura lieu :	p.2
AU CONSEIL GENERAL :	p.2
LETTRE AUX PRESIDENTS :	p.3
A LILLE, CA ROULE:	p.4
LES 10 EXEMPLES:	p.4
ELECTIONS :	p.5
AFFAIRES JURIDIQUES :	p.5
LETTRE AUX CANDIDATS : (à photocopier).....	p.6-7
APPRENONS LA RUE A NOS ENFANTS:	p.8
EN BREF :	p.9
VELO ECOLE :	p.10
AGENDA :	p.11
L'ADAV VEND ET LOUE :	p.11
BULLETIN D'ADHESION :	p.11
VOUS Y ETES !	p.12
